



**UNION DÉPARTEMENTALE**  
**SAPEURS - POMPIERS**  
GIRONDE

Madame la Présidente, Monsieur le Président  
de l'amicale des Sapeurs-Pompiers

Bordeaux, le 14 décembre 2020

## APPEL A COTISATIONS 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme chaque année nous vous transmettons l'appel à cotisations au réseau associatif des sapeurs- pompiers. Vous trouverez dans le dossier joint tous les éléments nécessaires afin de vous accompagner dans votre adhésion au réseau associatif et de pouvoir apporter à vos adhérents les informations essentielles.

Comme l'an dernier, nous vous demandons de mettre à jour votre liste d'adhérents et nous la retourner par mail ou papier, accompagnée de la fiche amicale **avant le 31 janvier 2021, délai de rigueur\***. Vous recevrez ensuite l'avis de règlement de vos cotisations.

N'hésitez pas à consulter les membres du conseil d'administration ou le secrétariat ainsi que le site internet [www.udsp33.fr](http://www.udsp33.fr) pour de plus amples renseignements.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cet appel à cotisation, je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

David BRUNNER

\*Au-delà de cette date, les sinistres ne seront plus déclarés à notre assurance.

Copie pour information :

- Chefs de centre
- Chefs de groupement
- Membres du C.A.

---

**Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde**

Secrétariat : 56 cours du Maréchal Juin • Entrée 3 • N° 37 • 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 99 81 68 • Fax : 05 56 99 81 76 • E-mail : [udsp33@gmail.com](mailto:udsp33@gmail.com)

Siège social : 22 boulevard Pierre 1<sup>er</sup> • 33081 BORDEAUX CEDEX

[www.udsp33.fr](http://www.udsp33.fr)